



Mairie de MONTRET

80 Route de Saint-Vincent - 71440 MONTRET
03 85 76 50 60 - mairie.montret@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2018

Excusé : HURE Virginie, CHASSY Christiane (pouvoir à SCHEFFER Sabine), JONDOT Sylvain, BERRIER Bruno, BAILLY Séverine, Gilles BURDIN

1. Réfection cour mairie - avenant Cordier

Présentation d'un avenant de Cordier pour la réfection de la cour de la Mairie en plus-value à hauteur de 4 873,80 € HT. Il s'agit de travaux supplémentaires pour la fondation de la cour : terrassement pour absence de structure, évacuation des déblais et fourniture de GNT, et le remplacement d'évacuation EP. Accepté à l'unanimité.

2. Budget principal – décision modificative

Décision modificative sur le budget principal pour la nécessité d'affecter des crédits pour la dotation aux amortissements des immobilisations à hauteur de 604,98 €. Ces crédits ont été prélevés sur le compte 60611 eau et assainissement qui était surévalué. Accepté à l'unanimité.

3. Épicerie Panier Sympa – aide financière

Suite à la fermeture inattendue du bureau de tabac de Montret, l'épicerie Panier Sympa souhaite reprendre le contrat de fourniture de bouteilles de gaz. De même, le point de vente de journaux a été transféré, en plus de la boulangerie Jeandeau, chez Panier Sympa. Ces nouveaux contrats impliquent un apport financier d'avance que l'épicerie Panier Sympa ne peut difficilement assurer. La commune propose une aide par avance financière au Panier Sympa afin de lui permettre de contracter avec les fournisseurs de bouteilles de gaz.

4. Tarifification matériel mis à disposition – logement 155 Route de Louhans

Présentation de l'inventaire du matériel mis à disposition des locataires du logement communal de droite situé au 155 Route de Louhans destiné aux locations temporaires. Le Conseil décide de facturer tout matériel cassé ou disparu dans le logement au tarif de sa réparation ou de son remplacement vétusté.

Seront tarifés comme suit les différents éléments de vaisselle en cas de casse ou perte :

Matériel à disposition	Prix Unitaire TTC
Grosses tasses	3 €

Petites tasses	2 €
Soucoupes	1,50 €
Théière	15 €
Verres coca	2 €
Verres à pied	2 €
Gros verres	2 €
Verres martini	3 €
Support apéritif	5 €
Assiettes carrées	4 €
Assiettes à dessert	3 €
Assiettes creuses	4 €
Fait-tout et couvercle en verre	30 €
Casserole	10 €
Couvercle inox	8 €
Casseroles inox	15 €
Poêles	10 €
Plat	15 €
Saladier inox	4 €
Boîte plastique avec couvercle	2 €
Essoreuse à salade	10 €
Pichet en plastique bleu	1 €
Support inox	5 €
Ranges couverts en plastique	3 €
Couteaux	1 €
Fourchettes	0,80 €
Cuillères à soupe	0,80 €
Cuillères à café	0,50 €
Couteaux à steak	5 €
Couteaux divers	1 €
Couteau à beurre	0,80 €
Economes	1 €
Couteau à pain	18 €
Grands couteaux divers	18 €
Grande fourchette	3 €
Grand couteau Laguiole	8 €

5. Questions diverses

a. Ecole

- Prochain Conseil d'école : 7 juin 2018. Aurélie BIZOUARD représentera la commune.
- Recrutement ATSEM : le nombre d'inscriptions en petite section est inférieur à ce qui était prévu, nous attendons pour cela la rentrée de septembre pour le chiffre définitif. Cependant il y a un gros effectif en moyenne section qui nécessiterait de l'aide quand l'enseignant est seul avec eux en attente du Conseil d'école.
- Compétence scolaire intercommunale : avis des élus :
 - Inquiétudes relatives aux courts délais de décision (juillet 2018 pour mise en application en janvier 2019) sachant que de nombreuses questions perdurent ;
 - Opposition sur la mise à disposition des agents : gestion compliquée en cas de remplacements, pour l'établissement des paies ou le calcul des remboursements dus de l'intercommunalité, plus le double management ;

- La part matérielle et transports scolaire demeure intéressante pour mutualiser les moyens et réduire les coûts de fournitures via les groupements de commandes ;
- Perte de pouvoir de décision du Maire sur l'école de sa commune.

b. Marché de transport scolaire – Voyages Marchal – avenant

Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires à partir de septembre 2018 et du marché de Transport scolaire, notre prestataire Voyages MARCHAL présente un avenant en moins-value pour la modification du nombre de jour de ramassage scolaire à compter de la rentrée scolaire 2018-2019, à savoir 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le Conseil accepte à l'unanimité l'avenant n°1 en moins-value de Voyages MARCHAL présentant un tarif journalier de 96,00 € HT journalier au lieu de 88,00 € HT, sur 4 jours au lieu de 5 qui porte le montant hebdomadaire du marché à 384,00 € HT au lieu de 440,00 € HT.

c. Compte-rendu réunion avec avocate sur litige AD1 Constructions – projet groupe scolaire

Réunion en présence du Maire, des adjoints, de notre avocate, de l'entreprise AD1 Constructions, de son avocate et de deux membres de l'Agence Technique Départementale.

Notre avocate nous a indiqué que l'entreprise AD1 n'était pas couverte par son assurance par rapport au dommage à ouvrage. De ce fait, il sera en notre intérêt de ne pas avoir à poursuivre judiciairement cette entreprise, ce qui reviendrait à ne rien gagner du tout même si le juge plaide en notre faveur. En effet, seule la solution à l'amiable non exigeante nous permettrait de récupérer une somme, même si cette dernière sera probablement moins élevée que ce que nous doit réellement l'entreprise en cause. Une prochaine réunion aura lieu le 2 juillet 2018 avec notre avocate pour comparer les décomptes définitifs estimatifs de la hauteur du dommage que doit nous rembourser l'entreprise.

d. Chiens DUFRESNE

Les chiens de la famille DUFRESNE ont, à plusieurs reprises, attaqué des passants en quittant leur propriété. Un courrier de la mairie a déjà été transmis en recommandé pour demander aux propriétaires de ces chiens de réparer leur clôture et de garder leurs chiens à l'intérieur de leur propriété. A ce jour, ce problème perdure, et un arrêté de mise en demeure leur sera prochainement adressé pour fermer leurs chiens à l'intérieur de leur propriété.

e. Dotation de soutien à l'investissement local DSIL - projet toiture photovoltaïque école

Dans le cadre du projet de rénovation de la toiture de l'école de Montret et de la pose de panneaux photovoltaïques, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter la Dotation de soutien à l'investissement local DSIL auprès de l'Etat.